



**Conseil d'administration de
l'Entité des Nations Unies pour
l'égalité des sexes et
l'autonomisation des femmes**

Distr. : générale
23 décembre 2014

Original : anglais

Première session ordinaire

9 février 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Évaluation

**Réponse de la Direction au rapport du Comité consultatif mondial
d'évaluation sur les évaluations externes de la fonction d'évaluation de
l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des
femmes**

Commentaires généraux

ONU Femmes accueille favorablement le rapport du Comité consultatif mondial d'évaluation (CCME) et apprécie les recommandations et les conseils qu'il a formulés. Depuis sa création, ONU Femmes accorde une grande importance à la réalisation d'une fonction solide d'évaluation afin d'aider l'entité à démontrer ses résultats et sa responsabilisation, utilisant l'évaluation pour prendre des décisions et puisant des connaissances dans les évaluations afin de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

ONU Femmes est satisfaite que le CCME ait conclu que l'entité dispose d'une fonction d'évaluation centrale solide, en conformité avec les conclusions des trois évaluations externes de la fonction d'évaluation d'ONU Femmes. Le CCME a également reconnu le caractère de transformation que comporte l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes : cette transformation est unique à la mission d'ONU Femmes et a une incidence sur le Bureau indépendant d'évaluation, en sa capacité de gardien de la fonction d'évaluation. ONU Femmes est d'accord avec la conclusion du CCME selon laquelle l'évaluation occupe une place centrale dans la mission d'ONU Femmes en tant qu'outil de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. L'Équipe de la haute direction d'ONU Femmes remercie le CCME d'avoir souligné qu'il était important d'utiliser les résultats des évaluations tant pour formuler les politiques, programmes et stratégies d'ONU Femmes que dans les principales tribunes internationales en vue d'étendre la mission d'ONU Femmes, ce qui démontrera également l'engagement de l'entité à l'égard de la responsabilisation et de l'apprentissage. Les évaluations seront également utilisées pour étendre les efforts consentis dans l'ensemble du système des Nations Unies pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, tel que préconisé par le CCME. ONU Femmes saisira les occasions de partager les résultats issus d'évaluations et d'influencer les prises de décisions, par exemple par l'intermédiaire des processus de la Commission de la condition de la femme (CSW), du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes (IANGWE), des groupes régionaux des Nations Unies et des équipes de pays des Nations Unies, selon que de besoin.

ONU Femmes s'engage à préserver et à renforcer la fonction d'évaluation en s'appuyant sur ses bases solides et en les consolidant pour garantir qu'elle continue de fournir des évaluations d'utilité stratégique pour l'organisation et pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) d'ONU Femmes entend se positionner en tant que principale entité en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes, aussi bien au sein d'ONU Femmes qu'à l'extérieur, en promouvant des méthodes participatives, en partageant des bonnes pratiques, en facilitant le développement des capacités et en générant la demande d'évaluations tenant compte de

l'égalité des sexes. Le BIE a entrepris de mettre en œuvre des stratégies visant à renforcer la qualité des évaluations décentralisées au moyen de différents systèmes présentés ci-dessous.

ONU Femmes relève que la conclusion du CCME selon laquelle l'entité doit s'assurer que les évaluations décentralisées motivent le développement des capacités nationales d'évaluation au moyen de partenariats locaux étroits au sein des Nations-Unies et à l'extérieur. ONU Femmes continuera de renforcer son travail de développement des capacités nationales d'évaluation. Le BIE facilitera un partenariat mondial, EvalGender, permettant de renforcer la demande et la capacité en matière d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes aux niveaux national, régional et mondial.

La réponse de la Direction présente la réaction d'ONU Femmes à chaque recommandation du rapport du CCME et détaille les actions clés correspondantes.

Recommandation 1

Le Comité consultatif mondial d'évaluation recommande qu'ONU Femmes, le Conseil d'administration, le Directeur exécutif et le BIE saisissent l'occasion de reconnaître l'activité d'évaluation comme part intégrante de la mission de l'organisation. Le renforcement de la base de données probantes pour ses rôles normatif, opérationnel et de coordination améliorera son efficacité. Les résultats des évaluations complètent les preuves résultant de l'analyse de données, du contrôle, de l'examen et de la recherche.

Réponse de la Direction

ONU Femmes est tout à fait d'accord avec cette recommandation. L'évaluation est considérée comme une partie essentielle de l'organisation et un moyen de parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. ONU Femmes prend également des mesures pour améliorer les systèmes de gestion axée sur les résultats, et ce, afin de garantir que davantage d'informations sur la planification, les rapports et le contrôle des programmes d'ONU Femmes soient disponibles.

Sélectionnez l'une des options ci-dessous

Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée

Action clé	Échéance	Partie responsable de la mise en œuvre	Statut	Commentaires
------------	----------	--	--------	--------------

1. Élaborer et déployer un système de gestion des résultats permettant la planification, le contrôle et l'établissement de rapports systémiques par rapport à des résultats	Décembre 2015	Division des programmes / Unité d'orientation en matière de planification et de programmes		
2. Veiller à ce que toutes les évaluations institutionnelles programmées dans le Plan d'évaluation institutionnelle pour la période 2014-2015 soient réalisées en temps opportun et de manière efficace	Décembre 2015	BIE, Divisions du siège concernées		
<p>Recommandation 2</p> <p>Le Comité recommande en outre qu'ONU Femmes préserve la performance solide du BIE et continue de renforcer l'utilité, la crédibilité et l'indépendance des évaluations, avec un accent particulier sur l'utilité, l'innovation et les partenariats nationaux pour les évaluations décentralisées.</p>				
<p>Réponse de la Direction</p> <p><i>ONU Femmes est tout à fait d'accord avec cette recommandation. En 2014, le BIE a été renforcé afin de pouvoir s'acquitter de son mandat consistant à a) fournir des données d'évaluations sur les progrès réalisés par ONU Femmes ; b) fournir un soutien technique aux évaluations tenant compte de l'égalité des sexes au sein d'ONU Femmes au moyen d'évaluations décentralisées ; c) fournir un soutien technique aux évaluations tenant compte de l'égalité des sexes au sein du système des Nations Unies ; et d) développer les capacités d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes au niveau national et régional au moyen de partenariats.</i></p>			<p>Sélectionnez l'une des options ci-dessous :</p> <p><u>Acceptée</u>, partiellement acceptée ou rejetée</p>	

Le BIE continuera d'accorder la priorité à l'amélioration et à la consolidation du profil et de la qualité de son activité essentielle - des évaluations institutionnelles qui sont utiles et opportunes pour la réalisation du mandat d'ONU Femmes. Le BIE accorde une grande importance à l'équilibre entre l'apprentissage et la responsabilisation. Le BIE continuera de consulter de manière active et étroite les principales parties prenantes en accordant la priorité à la satisfaction des besoins de gestion et des exigences d'élaboration de politiques d'ONU Femmes, ainsi qu'aux responsabilités de supervision du Conseil d'administration. L'objectif du BIE est de garantir la pertinence et l'utilité des évaluations afin de renforcer leur utilisation à des fins d'apprentissage et d'élaboration de politiques. Le BIE continuera également d'appliquer des méthodes novatrices d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes en adoptant des approches spécifiques au contexte et aux besoins, et il partagera cette expérience en interne et à l'extérieur.

En 2015, le BIE lancera, en collaboration avec les Ressources humaines et le Centre de formation, un programme de professionnalisation comprenant le Manuel d'évaluation d'ONU Femmes, un cours en ligne s'appuyant sur le manuel et un programme d'encadrement assurant un apprentissage pratique. Ce programme débouchera sur une certification de Responsable de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes au sein d'ONU Femmes, ce qui encouragera la participation. Le BIE continuera également de mettre en œuvre des mécanismes d'assurance qualité, y compris le système mondial de contrôle des évaluations et le système mondial d'évaluation et d'analyse des rapports d'évaluation. Dans le même temps, le BIE consolide les « normes du processus d'évaluation », ce qui garantira que les bureaux locaux suivent les processus adéquats afin d'assurer la qualité et la crédibilité des évaluations décentralisées en clarifiant les rôles et les responsabilités du personnel et des responsables d'ONU Femmes participant aux processus d'évaluation tout en assurant la participation significative des parties prenantes et l'impartialité. Ces initiatives compléteront la formation présentielle actuelle et d'autres efforts de développement des capacités, l'objectif étant d'améliorer la qualité des évaluations décentralisées débouchant sur des données probantes plus crédibles à des fins de prise de décisions et d'apprentissage.

<p><i>Le BIE fournira aux bureaux locaux de nouvelles orientations sur la manière de planifier, de gérer et d'utiliser les évaluations au niveau des pays dans l'objectif de multiplier et d'améliorer les évaluations stratégiques sur le terrain.</i></p> <p><i>Le BIE et les bureaux régionaux (BR) aideront et encourageront les bureaux d'ONU Femmes réalisant des évaluations décentralisées à identifier des opportunités de partenariats nationaux dans l'objectif de renforcer les capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Le BIE améliorera également le répertoire de spécialistes de l'évaluation et des questions d'égalité des sexes afin de faciliter l'identification de conseillers professionnels qualifiés en matière d'évaluation, ce qui améliorera la qualité des évaluations.</i></p>				
Action clé	Échéance	Partie responsable de la mise en œuvre	Statut	Commentaires
1. Déployer, mettre en œuvre, contrôler et faire état des nouvelles « Normes du processus d'évaluation », dont l'objectif est de renforcer la qualité et la crédibilité des évaluations décentralisées	Décembre 2015	BIE, BR		
2. Élaborer et lancer la nouvelle Initiative pour la professionnalisation de l'évaluation	Décembre 2015	BIE, Division des ressources humaines, Centre de formation et BR		
3. Élaborer et lancer le répertoire de spécialistes de l'évaluation et des questions d'égalité des sexes	Décembre 2015	BIE, BR		

4. Élaborer de nouvelles orientations sur les évaluations de portefeuilles pays	Février 2016	BIE, BR		
5. Faire état de la performance de la fonction d'évaluation d'ONU Femmes auprès du Conseil d'administration	Juin 2015	BIE, BR		
<p>Recommandation 3</p> <p>Le Comité recommande que chaque membre de l'Équipe de la haute direction signale l'importance des évaluations en démontrant l'utilisation des résultats d'évaluations, afin d'encourager le plaidoyer fondé sur des faits probants et le travail normatif et opérationnel. Cet engagement renforcera également l'attention portée aux évaluations décentralisées.</p>				
<p>Réponse de la Direction</p> <p><i>L'Équipe de la haute direction d'ONU Femmes accorde une grande importance à l'utilisation de résultats issus d'évaluations dans l'élaboration des programmes d'ONU Femmes et de son travail pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein du système des Nations-Unies et à l'extérieur. Aussi continuera-t-elle de promouvoir l'utilisation d'évaluations dans ses différentes divisions et de s'en servir pour motiver les activités de plaidoyer et le travail normatif et opérationnel. Au moyen de la mise en œuvre des stratégies d'évaluation régionale, les dirigeants des bureaux régionaux et de pays renforceront également l'utilisation des évaluations décentralisées. Le BIE collaborera avec la Direction d'ONU Femmes pour faciliter l'utilisation des résultats d'évaluations dans l'élaboration de programmes et de documents de politique stratégique.</i></p> <p><i>Le BIE s'attelle à identifier des moyens d'améliorer l'utilisation d'évaluations en communiquant de manière plus efficace leurs résultats et en contribuant au suivi de la réponse de la Direction. Afin de faciliter l'utilisation d'évaluations, le BIE continuera de synthétiser les conclusions des évaluations</i></p>			<p>Sélectionnez l'une des options ci-dessous :</p> <p><u>Acceptée</u>, partiellement acceptée ou rejetée</p>	

<p><i>provenant des rapports d'évaluations décentralisées d'ONU Femmes en produisant une méta-analyse, et il soutiendra le système GATE (système mondial de responsabilisation et de contrôle de la suite donnée aux évaluations). Le BIE continuera de présenter les résultats des évaluations institutionnelles au moyen de webinaires destinés au personnel d'ONU Femmes.</i></p> <p><i>En 2015, le BIE commencera à rendre compte de l'utilisation des résultats d'évaluations institutionnelles dans son rapport annuel au Conseil d'administration et à ONU Femmes.</i></p>				
Action clé	Échéance	Partie responsable de la mise en œuvre	Statut	Commentaires
1. Synthétiser les conclusions des évaluations présentées dans les rapports d'évaluations décentralisées d'ONU Femmes en produisant une méta-analyse	Juin 2015	BIE, BR		
2. Faire état de l'utilisation de l'évaluation institutionnelle auprès du Conseil d'administration dans le rapport annuel du BIE sur la fonction d'évaluation	Juin 2015	BIE, Divisions du siège concernées, BR		
<p>Recommandation 4</p> <p>Concernant l'indépendance des exercices d'évaluation, le Comité recommande que (a) le Conseil d'administration approuve des crédits budgétaires exprimés en tant que poste séparé dans le cadre budgétaire de l'organisation, dans l'objectif d'atteindre la cible de 3 % du budget programme ; et (b) qu'une solution soit trouvée pour protéger l'inamovibilité du personnel responsable des évaluations.</p>				
<p>Réponse de la Direction</p> <p><i>ONU Femmes est tout à fait d'accord avec cette recommandation.</i></p>			<p>Sélectionnez l'une des options ci-dessous :</p>	

<p><i>En réponse à la demande du Conseil d'administration (2014/3), ONU Femmes intégrera un poste séparé pour les activités d'évaluation dans le budget intégré pour 2016-2017 dans l'objectif d'atteindre la cible de 3 % du budget programme. Celui-ci sera présenté au Conseil d'administration lors de la deuxième session ordinaire de 2015. En outre, ONU Femmes encourage les bureaux à atteindre la cible de 3 % du budget programme au moyen d'orientations sur la planification des évaluations et de l'assurance qualité, en prenant en compte les contextes locaux de contraintes sur les ressources.</i></p> <p><i>ONU Femmes suggérera une solution budgétaire afin d'assurer l'inamovibilité du personnel du BIE dans le cadre de la proposition de budget intégré pour 2016-2017, conformément aux politiques de RH de l'entité et aux pratiques standards des organismes du système des Nations Unies.</i></p>			<p>Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée</p>	
Action clé	Échéance	Partie responsable de la mise en œuvre	Statut	Commentaires
1. Intégrer un poste budgétaire séparé pour les activités d'évaluation dans le budget intégré pour 2016-2017, dans l'objectif d'atteindre la cible de 3 % du budget programme	Septembre 2015	Division de la gestion et de l'administration		
2. Proposer une solution permettant de protéger l'inamovibilité du personnel chargé des évaluations dans le cadre des discussions sur le budget intégré pour 2016-2017, en conformité avec les politiques de RH de l'entité et des pratiques	Juin 2015	Division de la gestion et de l'administration, Division des ressources humaines et Bureau du Directeur exécutif		

standards au sein des organismes du système des Nations Unies				
<p>Recommandation 5</p> <p>Recommandation 5 : Les recommandations du Comité présentées ci-dessus couvrent la plupart des différentes recommandations des évaluations externes. Les autres recommandations provenant des évaluations externes, notamment celles concernant l'indépendance du BIE, doivent être abordées ultérieurement lors de la révision de la politique d'évaluation. Le Comité recommande qu'un examen interne reposant sur les résultats des évaluations externes soit mené afin de guider toute révision de la politique d'évaluation. Le processus doit être consultatif et impliquer les principales parties prenantes telles que le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction. L'on peut s'attendre à ce que de telles consultations débouchent sur un modèle d'indépendance adapté à ONU Femmes tout en préservant l'impartialité et la crédibilité de la fonction d'évaluation de l'organisation. Le Comité recommande que l'examen soit mené après les processus actuels de définition du programme pour l'après-2015, en particulier l'accord sur les objectifs de développement durable, l'adoption de l'examen quadriennal complet, l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution sur l'évaluation du développement, ainsi que les délibérations de l'Assemblée générale sur le rapport du Corps commun d'inspection sur le système d'évaluation des Nations Unies et les nombreuses activités prévues au cours de l'Année internationale de l'évaluation 2015. Il prévoit donc que le meilleur moment pour entreprendre la révision de la politique d'évaluation sera 2016, afin qu'une politique d'évaluation révisée soit soumise au Conseil d'administration au début de l'année 2017.</p>				
<p>Réponse de la Direction</p> <p><i>ONU Femmes est tout à fait d'accord avec cette recommandation. Sous la supervision du Comité consultatif mondial d'évaluation, le BIE dirigera la révision interne de la politique d'évaluation en 2016 en tenant compte des évaluations externes menées par le Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (GNUE), le Corps commun d'inspection et le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales ; des recommandations du CCME ; et des recommandations politiques découlant des ODD, de l'examen quadriennal complet, de la résolution de l'Assemblée générale sur l'évaluation et de toute autre recommandation politique applicable. La révision interne</i></p>			<p>Sélectionnez l'une des options ci-dessous :</p> <p><u>Acceptée</u>, partiellement acceptée ou rejetée</p>	

<i>comprendra un examen des questions liées à l'indépendance soulevées par les évaluations externes. Le Bureau du Directeur exécutif (BDE) et le BIE impliqueront des parties prenantes dans la révision, notamment des membres du Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction ainsi que le personnel d'ONU Femmes, afin d'assurer une perspective complète.</i>				
Action clé	Échéance	Partie responsable de la mise en œuvre	Statut	Commentaires
1. Mener une révision interne de la politique d'évaluation	Juin 2016	BDE et BIE, sous la supervision du CCME		
2. Recommandation concernant la révision de la politique d'évaluation	Février 2017	BDE et BIE, sous la supervision du CCME		
Recommandation 6				
Recommandation 6 : Le Comité ne recommande pas la réalisation d'une nouvelle revue par des pairs pour le moment, vu les nombreuses revues approfondies effectuées en 2014.				
Réponse de la Direction			Sélectionnez l'une des options ci-dessous :	
<i>ONU Femmes est tout à fait d'accord avec cette recommandation. ONU Femmes, en consultation avec le Conseil d'administration et le CCME, déterminera le moment où un autre examen par des pairs sera opportun, dépendant des résultats de la révision de la politique d'évaluation. Cette recommandation ne demande aucune action.</i>			<i>Acceptée, partiellement acceptée ou rejetée</i>	
Recommandations sur le rôle systémique des Nations Unies sur la base des conclusions du rapport du CCME, paragraphe 13				
Au vu du rôle d'ONU Femmes dans les efforts consentis dans l'ensemble du système afin de parvenir à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, il est suggéré d'identifier les canaux les plus efficaces pour partager les résultats des évaluations et				

influencer la prise de décisions. Ceux-ci comprennent les sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme et de son groupe d'experts au niveau mondial et le PNUAD au niveau national, en particulier le groupe de travail sur le contrôle et l'évaluation des équipes de pays des Nations Unies et le mécanisme d'assurance qualité du GNUM au niveau régional au moyen des GNUM régionaux.

Réponse de la Direction

ONU Femmes est tout à fait d'accord avec cette recommandation. ONU Femmes continuera d'accorder une grande importance au soutien des efforts lui permettant de remplir son mandat de coordination du système des Nations Unies sur l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes, au soutien apporté aux entités du système des Nations Unies pour qu'elles relèvent les nouveaux défis sous la perspective de l'égalité des sexes, ainsi qu'à la participation aux processus normatifs intergouvernementaux. En particulier, ONU Femmes identifiera les canaux les plus efficaces pour partager les résultats des évaluations et influencer la prise de décisions sur les tribunes intergouvernementales afin de promouvoir les activités de plaidoyer auprès de partenaires externes et de motiver le changement au sein du système des Nations Unies.

Le Directeur du BIE a été élu Président du GNUE et prendra ses fonctions en avril 2015, ce qui facilitera considérablement la visibilité des évaluations tenant compte de l'égalité des sexes parmi les organismes des Nations Unies. Le BIE continuera de soutenir les groupes de travail du GNUE. En particulier, le BIE dirigera l'élaboration du cours d'enseignement à distance du GNUE sur la manière d'intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans les évaluations. ONU Femmes continuera également d'identifier les occasions de mener des évaluations ou revues conjointes, telles que la Revue systémique conjointe de l'égalité des sexes dans le développement. Au niveau régional, ONU Femmes poursuivra son rôle actif de direction et de contribution aux groupes d'évaluation régionaux des Nations Unies en ce qui concerne l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes, qui comprend un soutien à la coordination des Nations Unies au niveau des pays.

Le BIE maintiendra également son soutien à l'Indicateur des résultats de l'évaluation du plan d'action à l'échelle du système. En 2015, le BIE, par l'intermédiaire du GNUE, produira un rapport

Sélectionnez l'une des options ci-dessous :

Acceptée, partiellement acceptée
ou rejetée

<p><i>de bonnes pratiques sur les évaluations tenant compte de l'égalité des sexes identifiées dans les rapports du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies.</i></p> <p><i>Le BIE continuera également de travailler en étroite collaboration avec la Division de coordination d'ONU Femmes, la Division de soutien intergouvernemental et d'autres divisions concernées afin d'identifier des canaux efficaces de partage des résultats des évaluations et d'influence de la prise de décisions.</i></p>				
Action clé	Échéance	Partie responsable de la mise en œuvre	Statut	Commentaires
1. Identifier les canaux les plus efficaces permettant de partager les résultats des évaluations et d'influencer la prise de décisions dans les processus intergouvernementaux normatifs et au sein du système des Nations Unies	Décembre 2015	La Division de l'appui intergouvernemental, la Division de la coordination du système des Nations Unies, la Division des partenariats stratégiques et la Division des politiques et des programmes		
2. Revue systémique conjointe de l'égalité des sexes dans le développement	Décembre 2015	BIE, GNUE		
3. Diriger l'élaboration du cours d'enseignement à distance du GNUE sur la manière d'intégrer les droits de l'homme et l'égalité des sexes dans l'évaluation	Décembre 2015	BIE		

4. Soutenir les rapports des entités des Nations Unies sur l'Indicateur des résultats de l'évaluation du plan d'action à l'échelle du système, et produire un rapport sur les bonnes pratiques identifiées dans les rapports du plan d'action à l'échelle du système.	Juin 2015	BIE		
<p>Recommandations sur le développement des capacités nationales d'évaluation sur la base des conclusions du rapport du CCME, paragraphe 14</p> <p>Le Comité relève des opportunités d'établir un lien entre les évaluations décentralisées et le développement des capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Il suggère également d'exploiter les initiatives existantes pour le développement des capacités d'évaluation et de s'appuyer sur l'avantage comparatif du BIE en se concentrant sur des activités d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Le Comité relève l'importance de ce travail et sa pertinence pour le renforcement des interventions dirigées et prises en charge au niveau national qui visent à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les initiatives Sud-Sud et triangulaires peuvent mettre en contact des institutions dans des pays disposant déjà de capacités efficaces avec des partenaires qui ont besoin d'un soutien.</p>				
<p>Réponse de la Direction</p> <p><i>ONU Femmes est tout à fait d'accord avec cette recommandation. ONU Femmes poursuivra son travail en vue de renforcer le développement des capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes. Les bureaux de pays, sous la direction des Bureaux régionaux et dans le cadre des Stratégies d'évaluation régionale, exploreront les possibilités d'établir un lien entre les évaluations décentralisées et le développement des capacités nationales d'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes.</i></p>			<p>Sélectionnez l'une des options ci-dessous :</p> <p><u>Acceptée</u>, partiellement acceptée ou rejetée</p>	

<p><i>En 2015, le BIE prévoit d'utiliser de manière stratégique son rôle de Président d'EvalPartners pour promouvoir l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes dans des événements liés à l'Année internationale de l'évaluation 2015. Le BIE continuera également de diriger le groupe de travail d'EvalPartners chargé des évaluations axées sur l'équité et tenant compte de l'égalité des sexes, et il maintiendra son soutien aux efforts de coopération Sud-Sud parmi les associations régionales d'évaluation. Le BIE continuera de fournir une assistance technique en vue d'intégrer une perspective d'égalité des sexes dans les systèmes et politiques nationaux de suivi-évaluation dans certains pays, dans les Forums régionaux et mondiaux de parlementaires, et dans les associations régionales et nationales d'évaluation.</i></p>				
Action clé	Échéance	Partie responsable de la mise en œuvre	Statut	Commentaires
1. Promouvoir l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes au moyen de partenariats : présider EvalPartners et diriger le Groupe de travail sur l'évaluation axée sur l'équité et tenant compte de l'égalité des sexes	Décembre 2015	BIE		
2. Promouvoir l'intégration de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes dans les manifestations internationales liées à l'Année internationale de l'évaluation	Décembre 2015	BIE		
3. Soutenir l'intégration de l'évaluation tenant compte de l'égalité des sexes dans les forums	Décembre 2015	BIE		

régionaux et mondiaux de parlementaires				
--	--	--	--	--